

* * Les élections générales pour la chambre des députés ont eu lieu avant-hier en France.

Le scrutin a été singulièrement favorable aux républicains *dits* modérés, mais il est encore impossible de faire une classification correcte des députés car il y a ballottage dans un nombre considérable de circonscriptions. Le second tour de scrutin n'aura lieu que le 3 septembre.

Les journaux de France nous feront connaître quel est le nombre des républicains *modérés* qui se sont loyalement engagés à modifier les lois militaire et scolaire et à faire disparaître leurs dispositions persécutrices et impies. Si la majorité n'a pas pris cet engagement solennel, la persécution va continuer, car le ministère actuel, malgré son titre de *modéré*, ne vaut guère mieux que ses prédécesseurs immédiats.

Le premier ministre, M. Dupuy et tous ceux de ses collègues qui faisaient partie de la chambre des députés ont été réélus à de fortes majorités. Une foule d'anciens députés ont été défaits. Parmi eux se trouvent malheureusement le comte Albert De Mun, l'illustre chef des catholiques, M. Delahaye l'un des principaux adversaires des Panamistes, M. Jacques Piou, l'un des chefs conservateurs et plusieurs autres hommes importants. M. Drumont, le célèbre anti sémite et rédacteur de la *Libre Parole* a été aussi défait.

Messieurs Floquet, ancien ministre et ancien président de la chambre des députés, de Cassagnac, rédacteur de *l'Autorité* et chef bonapartiste, Clémenceau, chef des radicaux, que l'on accuse à tort ou à raison d'être vendu à l'Angleterre, Goblet, ancien ministre, socialiste-radical, et Andrieux, ancien préfet de police, ont réuni le plus grand nombre de votes dans leurs circonscriptions respectives, mais ils doivent courir les risques du ballottage car ils n'ont pas eu la majorité absolue.

Parmi les élus, se trouve le fameux Wilson, le gendre de l'ex-président Jules Grévy. Il est l'un des héros du scandale de la vente des décorations de la *Légion d'Honneur*. Il a été élu à une forte majorité, dans la circonscription de Loches, département d'Indre-et-Loire. Cet énergumène dit dans son manifeste électoral qu'il fera tout en son pouvoir pour rendre encore plus dures les lois militaire et scolaire.

Les hontes de Panama ont eu peu d'influence sur les élections, ce qui ne fait pas beaucoup d'honneur au corps électoral.

.

* * Une infâme loi qui existe en France oblige les ecclésiastiques au service militaire. Elle les arrache au service des autels et aux études théologiques pour les envoyer à la caserne pendant un certain temps les exposant à la licence et à la corruption des mœurs. Dernièrement un certain nombre de jeunes prêtres, de diacres et de sous-diacres du diocèse de Sées étaient appelés sous les drapeaux pour une période de 28 jours. A cette occasion, leur évêque leur a écrit une lettre dans laquelle il s'élève avec force contre cette loi inique et revendique les droits sacrés de l'Eglise.

Voici un extrait de cette lettre.